- SURVEILLANCE

Pour nous assurer que nous suivons vos instructions correctement, pour améliorer nos services, notre sécurité et pour éviter les fraudes, nous pouvons enregistrer, surveiller et consulter : (1) des communications téléphoniques (2) des activités enregistrées par des caméras de surveillance dans et autour de nos locaux, (3) des transactions et (4) des sites Internet, des médias sociaux et des applications de circulation...etc. Tout enregistrement et tout matériel utilisé relève de notre propriété exclusive.

- SÉCURITÉ

Nous avons pris toutes les mesures raisonnables nécessaires et avons mis en place les mesures de sécurité appropriées pour protéger vos données.

- CHANGEMENTS DES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Tout changement apporté aux conditions générales du contrat sera posté sur notre site Internet, publié sur nos brochures et/ou disponible sur demande.

11.2 REMARQUE RELATIVE AUX DONNÉES PERSONNELLES

Données du client : afin de mettre en place votre réservation et de s'assurer qu'il se déroulera le plus agréablement possible, nous (et votre agent de voyage, si vous en utilisez un) devons utiliser certaines de vos informations, notamment, votre nom et adresse, vos demandes spécifiques, votre régime alimentaire, etc. Veuillez noter que nous transmettrons ces informations à nos sous-traitants pour l'organisation de votre réservation, notamment à des sociétés de transport, des organismes chargés de la sécurité, des sociétés de renseignements financiers, les autorités publiques telles que les services de douanes et d'immigration. Lorsque vous effectuez votre réservation vous acceptez que ces informations soient transmises aux services compétents. Les informations enregistrées par votre agence de voyage seront soumises à la politique de confidentialité de l'agence en question.

Données CARICOM/API : Veuillez noter que des Etats membres de la communauté caribéenne (CARICOM), listés ci-après, se sont engagés à transmettre au Département d'Etat Américain les informations des voyageurs collectées pour la sécurité des frontières. Les états concernés sont : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Îles vierges, îles Caïmans, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Îles Turques-et-Caïques. Le ministère des affaires étrangères britannique ne considère pas ce partage d'information comme une violation du Data Protection Act mais exige que vous et nous en soyons informés.

11.3 Nous pouvons exploiter gratuitement, toute photo que vous avez prise ou enregistrée lors de votre réservation, pour l'utiliser dans nos supports promotionnels, incluant mais sans s'y limiter, nos brochures, nos présentations (diapos), nos vidéos clips et sur Internet.

12. COMPORTEMENT

12.1 Nous nous réservons le droit absolu de mettre fin sans aucun préavis, par téléphone, par écrit, ou en personne, aux préparatifs concernant les réservations de tout client, si nous ou tout autre personne responsable estime que vous ou l'un des membres de votre groupe avez un comportement perturbateur, qui risque de causer des dérangements inutiles, qui est menaçant ou injurieux, ou si votre comportement est susceptible de causer de la peine, des dommages, des ennuis ou de mettre en danger les autres clients, les membres du personnel, en quelque lieu que ce soit.

12.2 En navigation, vous êtes dans l'obligation d'avoir à bord et à tout moment au moins 2 personnes de 18 ans ou plus. Le skipper est responsable du bateau en permanence. Au cas où vous le skipper serait seul accompagné d'une personne de moins de 18 ans, vous aurez alors besoin du consentement écrit et exprès de la Société. Si vous voyagez seul, veuillez-nous l'indiquer afin que nous puissions prendre des dispositions vous permettant d'embaucher un skipper ou un cuisinier intervenant comme co-skipper à bord.

12.3 Nous ne pouvons être tenus responsables pour la consommation d'alcool par des mineurs.

12.4 Les animaux et tous articles réglementés et/ou de nature illégale sont interdits à bord. Toute transgression mettra un terme à votre réservation et notre responsabilité ne pourra être engagée pour les frais supplémentaires qui en résulteront. .

12.5 Si le skipper du bateau, un employé The Moorings ou un agent estime que votre conduite est dangereuse ou que vous souffrez d'une maladie contagieuse, il est autorisé à mettre un terme à votre réservation à restreindre vos mouvements à bord, à vous débarquer à vous interdire de participer à une excursion ou de séjourner dans un hôtel.

12.6 Veuillez noter que vous n’êtes pas autorisé à naviguer/faire une croisière sur votre bateau pendant les heures d’obscurité (courant du coucher de soleil à l’aube).

12.7 En cas de violation des présentes clauses votre séjour fera l’objet d’une résiliation et, dans ce cas, notre responsabilité par rapport à votre réservation prendra fin et nous ne serons pas tenus au paiement des frais supplémentaires que vous avez engagés.

12.5 Dans cette section les termes "vous" et "votre" incluent tout autre membre de votre groupe.

13. VOTRE BATEAU ET VOTRE LIEU DE SEJOUR

13.1Tout bateau ou hôtel que nous réservons pour vous ne doit être utilisé que par vous et les personnes dont les noms figurent sur la confirmation de réservation ou sur la liste d’équipage. Aucune autre personne ne peut être autorisée à rester à bord et à partager le bateau avec vous. Vous êtes responsable des coûts occasionnés par des dégâts sur le bateau et ses équipements durant votre réservation. Tout dégât peut être facturé et réglé localement.

14. REQUETES SPECIFIQUES

14.1 Nous prendrons toute requête spécifique en considération lors de la réservation. Nous vous dirons si cette requête fera l'objet de frais supplémentaires. Seules les requêtes faisant l'objet de frais supplémentaires, ou d'une confirmation par écrit seront garanties. Nous regrettons de ne pouvoir accepter toute réservation qui serait conditionnée par l'assurance de satisfaire à votre requête.

15. CONDITIONS DE PARTICIPATION

15.1 Tous les clients doivent s'assurer d'avoir les aptitudes physiques nécessaires pour aller jusqu'au bout de l'itinéraire choisi dans nos brochures ou sur nos sites Internet.

15.2 Tout mineur non accompagné devra être en possession d'une lettre l’autorisant à voyager sans l’un de ses parents ou son tuteur. L'âge minimum d'un mineur non accompagné est de 16 ans, au jour de son départ.

15.3 Toute personne souffrant d'une invalidité, d'une incapacité, d'une maladie, ou qui suit un traitement pour une pathologie préexistante doit nous en déclarer la nature et nous aviser au moment de sa réservation. La personne est responsable de vérifier qu'il ou 'elle pourra suivre son traitement pendant sa réservation. Tout manquement à l'obligation de faire cette déclaration aura pour conséquence l'exclusion des personnes concernées de la réservation en cours, et l'impossibilité de recouvrer les frais engagés.

16. LOIS APPLICABLES ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent contrat et toute autre réclamation ou litige découlant du présent contrat ou y étant lié seront régis par le droit français, étant précisé que les tribunaux français doivent être exclusivement compétents par rapport à toute réclamation en découlant.